Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Nicolas - Tome III

Saint-Nicolas, vill., c^{ne} de *Viviers,* par distraction en 1842 de la commune de Chemiré. — *In silva de Carneta locus qui dicitur Sancti Nicolai,* 1109 (Hist. de l'Église du Mans, t. III, p. 678). — *Ecclesia Sancti Nicolai in Charnia,* 1197 (Arch. de la S., fds d'Étival). — *Saint Nicolas,* chap. et forge (Jaillot, Cassini). — Saint Alleaume (V. ce nom) vint se fixer en ce coin de la Charnie, dans les premières années du XII^{e} s. Il y groupa des disciples et, comme Robert d'Arbrissel, fonda en 1109, pour les religieuses qui avaient voulu suivre sa direction, l'abbaye d'Étival. J'aime à croire que la chapelle, maintenant isolée dans une prairie à quelques pas du Treulon, conserve des parties notables de l'édifice élevé sous le vocable de Saint-Nicolas avant ou par saint Alleaume. On dit, il est vrai, qu'en 1768, « on ne voyoit plus dans un champ de sept journaux que l'apparence d'une chapelle sous l'invocation de saint Nicolas. » Mais pour qu'on sût que la ruine était celle d'une chapelle, il fallait qu'une partie au moins la distinguât d'une construction profane et ce devait être, je crois, le pignon occidental sur lequel s'élève le pinacle, dont la baie destinée à la clochette est en plein cintre, formé de claveaux taillés et posés normalement. Le soubassement de la côtière N., qui forme à l'intérieur un grossier renflement, est sans doute aussi de la maçonnerie primitive. C'en serait assez de ces deux pièces pour juger que les dimensions de la chapelle sont les mêmes que celles de l'édifice du XI^{e} s., ou au moins de sa nef. La pierre d'autel massive, le bénitier taillé dans un bloc suivant des lignes géométriques fort simples, doivent être antiques. Les statues en pierre de saint Nicolas, saint Alleaume, saint Mathieu, accompagné de trois agneaux, saint Loup, avec de petits louveteaux, sont plus modernes, ainsi que N.-D. de Pitié.

Saint Alleaume vécut dans ce désert avec ses disciples jusqu'en 1152, s'occupant en même temps de la direction de ses filles d'Étival qui, après lui, héritèrent même de Saint-Nicolas et de ses dépendances. De 1373 à 1653, ce sont les religieuses qui nomment le chapelain de l'ermitage, obligé à certains jours à assister au chapitre de l'abbaye. François Girard réside encore à Saint-Nicolas en 1649 ; mais N. du Boismotté résigne en 1687 le bénéfice à M. Duclos, chanoine du Mans, sans obligation de résidence.

A quelque cent mètres de là était une forge, appartenant au seigneur de Bouillé, indiquée sur la carte de 1706, unie au XIX^{e} s. à la forge de Moncors et qui n'a cessé qu'en 1860. Un sieur Marteau de la Vallée proposa, en 1747, d'y fabriquer du fer-blanc. Il avait fait à Paris les opérations du décapage et de l'étamage. Il devait, sous la surveillance d'un expert, convertir sur place un millier de fer en 1.800 feuilles et demandait un privilège exclusif pour le Maine. On lui fit observer qu'il n'y avait point de cinglard ou petit marteau à Saint-Nicolas, tandis qu'il en existait un à la Poôté où l'on faisait des poêles à frire, et que le fer de Laune, en la baronnie de Sillé, était beaucoup plus ductile. On ne voit pas ce qui résulta du projet.

En 1827, les bois-taillis de Maisonnet et des Chemins sont saisis et mis en vente sur Julien Chailleux, commis aux forges de Courcelles, commune de Fretteval, à la requête de Louis-Arsène Girard, propriétaire à Laval. Saint-Nicolas appartient aujourd'hui, avec la moitié de la Charnie, à M^{me} Dumay, héritière de M. Roussel, qui a fait bâtir au sommet d'un coteau un château flanqué à l'un des angles d'une grosse tour ronde. La fraîcheur de ce bâtiment coquet surprend plus qu'ailleurs dans ce paysage sombre et désert.

Arch. de la S., Inv. Bilard, t. I, n. 633, 640. — Cab. de la Beauluère. — D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans,* t. III, p. 677-679.